

LE MAGAZINE DU

#2 HIVER 2022-2023

BRIANÇONNAIS

MAGAZINE D'INFORMATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BRIANÇONNAIS



ALTIGO

La Mobilité en Briançonnais



DOSSIER SPECIAL

ALTIGO

Votre nouveau
service de transport

p. 6-7

Briançon | Cervières | La Grave | La Salle-Les-Alpes | Le Monêtier-Les-Bains
Montgenèvre | Névache | Puy-Saint-André | Puy-Saint-Pierre | Saint-Chaffrey
Val-Des-Prés | Villar-d'Arène | Villard-Saint-Pancrace

 www.ccbrianconnais.fr


BRIANÇONNAIS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Édito

Édito du Président



Arnaud MURGIA
Maire de Briançon,
Président de la Communauté
de Communes du Briançonnais

Madame, Monsieur,

Notre intercommunalité, en ce début d'année 2023, prend une dimension nouvelle. Combien de fois n'avons nous pas entendu à quel point l'élément le plus problématique dans nos vallées était le transport ? Transport en basse saison pour nous tous, réseau déployé en haute saison pour nos visiteurs, connexion des réseaux entre eux, différences de prix entre les différents réseaux de bus, bus vides qui sillonnent nos routes communales ou départementales... Tout cela, c'est fini !

Saisissant l'opportunité offerte par la Loi d'Orientation des Mobilités adoptée par le Parlement en 2017, nous avons été l'une des premières intercommunalités en France à prendre la compétence mobilité dans sa totalité.

Il n'y a donc plus qu'un seul réseau - Altigo, qui sera en pleine capacité de charge en septembre prochain après avoir repris les lignes actuellement régionales - une seule tarification, simple et lisible, et tout cela en lieu et place de 13 acteurs du transport différents auparavant. L'équivalent d'un opérateur différent par commune !

Altigo, c'est le Grand Briançonnais qui avance ensemble. Je formule le vœu que ce nouveau réseau serve nos ambitions les plus fortes. Écologiques, puisque nos bus roulent désormais au BioCarburant et que nous diminuerons de plus de 80% nos émissions de gaz à effet de serre, ce qui était une obligation absolue dans un environnement préservé comme le nôtre. Mais aussi touristiques et économiques, pour mieux desservir l'ensemble de nos communes, de nos sites et diminuer l'encombrement des parkings. De qualité de vie, enfin, avec un réseau plus simple, plus efficace, plus connecté, pour nous tous et à commencer par nos enfants et nos aînés qui avec un simple abonnement pourront se déplacer à volonté de Briançon à Névache, de Montgenèvre au Monétier-Les-Bains, et profiter de la mobilité en Briançonnais.

En 2023, vous verrez aussi les premiers éléments du Schéma de Mobilité se déployer : des arceaux et des box pour vélos dans nos communes ; des bornes de recharge pour vélos électriques au sommet du Lautaret, du Galibier, du Granon et de l'Izoard ; une première aire de covoiturage sur la voie verte de Jean Moulin à Briançon. Et nos deux itinéraires de mobilité douce, Via Guisane et Via Clarée, qui avanceront enfin.

Déterminé avec tous les Maires à construire ensemble un territoire innovant, moderne et exemplaire, je vous souhaite à toutes et à tous une belle année 2023 !

Sor

Sommaire



p.
6-7

Altigo

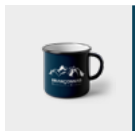
Votre nouveau réseau urbain



p.
8-9

Navettes

Vallée de la Clarée
Vallée Étroite



p.
10

Nouveau Logo CCB

Nouvelle année, nouvelle identité
Cimelab



p.
11

F.S.S.T

Fonds de Soutien et de Solidarité
Territoriale Communautaire



p.
12

Mobilité douce

Via Clarée



p.
13-15

Culture et vous !

Médiathèque du 15/9
Projet social



p.
16

Assainissement collectif



p.
17

Montagne propre



p.
18

Concours photo



p.
19

Tribune

Contacts

Communauté de Communes du Briançonnais (CCB)
1 rue Aspirant Jan - BP 28
05105 Briançon cedex

04 92 21 35 97
accueil@ccbrianconnais.fr

Accueil du public du lundi au vendredi
09:00 à 12:00 / 14:00 à 17:00
(vendredi 16:30)

Directeur de la publication

Arnaud MURGIA - Président de la CCB

Rédaction

Communauté de Communes du Briançonnais

Conception

Service Communication CCB

Crédits photos

Communauté de Communes du Briançonnais
OT Serre Chevalier Vallée Briançon / Dauphiné Libéré
PBRECHU - Altigo / E.Stern / Unsplash : M.Stern -
M.Saenz De Santa Maria

Impression

Doc Innov
490 rue des Tabellions - 05100 Briançon
☎ 10-31-3162 / Certifié PEFC

Ce produit est issu de forêts gérées durablement et
de sources contrôlées pefc-france.org
Imprimé à Briançon

Distribution

La Poste

Nb d'exemplaires

8 000 exemplaires

Paroles d'Élus



Pierre LEROY

Conseiller Communautaire

Pleinement déterminée et engagée au quotidien, la communauté de Communes se mobilise pour vous et notre territoire !

Conscients des difficultés et enjeux de société qui se jouent durant les périodes de tension que nous traversons ensemble, notre rôle, que ce soit dans les domaines de l'énergie, de l'alimentaire ou de la mobilité, est de vous faciliter le changement de certaines habitudes et pratiques. Non par la contrainte, ni par la sanction, mais par la démonstration que certaines transformations de nos habitudes sont utiles et bénéfiques pour soi et pour la collectivité.

La mobilité en est un parfait exemple : il n'est plus à prouver que les transports en commun sont la solution la plus économique et écologique. Encore fallait-il, pour les utiliser, que l'offre de transport soit adaptée à notre territoire et ses habitants ! Sous l'impulsion d'Arnaud Murgia et en deux ans d'un travail de longue haleine, la Communauté de Communes du Briançonnais a repris

la compétence transport, fait passer le nombre d'opérateurs de treize à un et va proposer, progressivement, une toute nouvelle offre de mobilité proposant entre autres :

- **Le passage des bus dans les hameaux de Briançon,**
- **L'intégration de Saint-Chaffrey au réseau urbain,**
- **L'extension du réseau jusqu'à La Grave,**
- **L'ouverture au public des lignes scolaires,**
- **La création d'une ligne entre Briançon et Névache,**
- **Une tarification intelligente qui dépendra de la distance parcourue.**

Par ce nouveau schéma de mobilité, que nous ferons évoluer ensemble, notre objectif est clair : vous donner la possibilité d'être, à votre échelle, celle de votre village, de votre hameau, les ambassadeurs d'un changement de pratiques nécessaire. Dans un territoire où le bouleversement climatique se voit plus qu'ailleurs, ce travail était devenu indispensable. Maintenant, nous comptons sur vous pour le faire fructifier !



Élisabeth FAURE

Conseillère Communautaire

Notre territoire a tant d'atouts extraordinaires, en termes d'environnement naturel, de climat ou de qualité de vie, que nous oublions souvent la chance inestimable que nous avons de vivre au sein d'un des derniers lieux où réside encore un véritable lien social, une vie de village, de quartier, une réelle solidarité. Les concertations que nous avons menées avec les habitants, les élus et les partenaires sociaux nous ont menés à une conclusion claire et sans appel : ce lien social est une des composantes essentielles de l'ADN du pays briançonnais, de nos vallées. Aussi et parce que nous partageons vos aspirations et vos constats à ce

sujet, la majorité intercommunale, sous l'impulsion d'Arnaud Murgia a décidé de refonder la politique sociale de la collectivité. Nous possédons tous les atouts pour ce faire, avec d'une part des outils de grande qualité à notre disposition (Beaux-Arts, Théâtre, Conservatoire, Altipolis) mais dont le potentiel n'a pas été exploité par le passé, et d'autre part les capacités humaines et matérielles de créer et encadrer des politiques en faveur de la jeunesse ou de l'accompagnement au vieillissement. La Communauté de Communes doit par ailleurs, enfin, jouer ce rôle de coordinateur entre les partenaires sociaux qui forment ce territoire.

De manière extrêmement concrète, cette orientation sociale que vous avez voulue et plébiscitée nous amène à tracer des objectifs clairs : Sur le fond, et dans tout le périmètre

d'action de la CCB, co-construire des projets partagés par tous et pour tous. Sur la forme, rendre pratiques et efficaces les initiatives sociales sur tout le territoire.

Enfin, faire en sorte que le Centre Social Intercommunal, qui remplace la MJC, soit un lieu identifié pour tous les habitants de la Communauté de Communes et désigné comme un acteur reconnu de l'animation du territoire.

Vous le comprendrez aisément, loin des postures politiques et parce que le lien social n'est pas l'apanage d'une idéologie, notre volonté est de replacer la Communauté de Communes au centre de la question sociale sur le territoire, au plus près de ses habitants. C'est tout le travail que nous mènerons au quotidien dans les semaines et mois à venir.



Altigo

Votre nouveau réseau de transport en commun

Depuis le 1^{er} juillet 2021 la Communauté de Communes du Briançonnais (CCB) est l'Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM). A ce titre, c'est elle qui est en charge des sujets liés aux transports en commun, aux équipements vélos ainsi qu'au covoiturage.

Objectifs de la prise de compétence

1/

Créer un réseau unique à l'échelle de la Communauté de Communes du Briançonnais.

2/

Étendre le réseau urbain à Saint-Chaffrey, Pont-la-Lame, Clos du Vas et Fontchristiane.

3/

Renforcer l'offre de transport en été avec des liaisons vers La Grave et Villar-d'Arène ou encore entre Briançon et Névache.

4/

Ouvrir les lignes scolaires (collèges et lycée) à tous y compris les hauts-le-pied*.

5/

Créer une tarification cohérente et connue de tous.

6/

Améliorer l'information voyageur.

*Expression désignant tout déplacement à vide d'un bus depuis son dépôt à sa destination.

7/

Relever le défi de la transition écologique – respect des enjeux du Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET).

8/

Transporter les vélos sur les lignes péri-urbaines. Pour le transport en commun, cette prise de compétence était l'opportunité d'offrir aux usagers des 13 communes de la CCB un réseau de transport harmonisé, simplifié, écologique et avec un acteur unique. C'est ainsi qu'Altigo est né.

Altigo, c'est :

- Le nom de votre réseau de transport unique sur le territoire
- Une concession de service public de novembre 2022 à août 2029
- Un transport plus écologique avec une intégration progressive du gazole de synthèse (XTL)
- 33 lignes
- 925 000 km par an parcourus
- + 7 % d'offres par rapport aux services antérieurs



www.monaltigo.fr

Calendrier

2022

sept.
13

Validation du choix
du concessionnaire par le
Conseil Communautaire

nov.
1^{er}

Début

du nouveau contrat

→ Aucun changement
lignes/horaires

→ Lancement marque du réseau

sept.
26

Signature
du contrat

déc.

Services hivernaux de
Montgenèvre et de la
Haute Romanche

2023

mai

2

Premières évolutions
de l'offre de service

→ Déploiement du
nouveau réseau urbain
et des nouveaux
véhicules

→ Desserte saisonnière
Briançon-Névache

→ Nouvelle tarification
urbaine

sept.
1^{er}

Intégration

des services régionaux
→ Reprise des services
de la Région

→ D'avantage de service sur la
ligne H en saison et soirée

→ Ouverture au public des

services scolaires (collèges et
lycée) et de leur haut-le-pied*

→ Nouvelle tarification zonale



Nicolas BUSCA

Président du groupe Resalp

« Nous allons bâtir avec la Communauté de Communes un réseau de transport en commun singulier, au plus près des besoins de notre territoire. Comptant parmi les plus hauts d'Europe, il permettra la mobilité des voyageurs du nord des Hautes-Alpes et s'adaptera aux particularités Briançonnaises et montagnardes.

L'unification des services autour d'une organisation communautaire est un choix ambitieux de la part du Président et de ses conseillers. C'est un levier qui permettra d'optimiser ce système complexe soumis à la saisonnalité, au climat et à la dispersion géographique.

Dans un avenir proche, l'ensemble des lignes régulières, urbaines, inter-urbaines, scolaires et touristiques circuleront sous une seule marque, seront organisées par une seule collectivité et seront confiées à un seul exploitant.

C'est l'assurance d'une gestion optimisée et coordonnée et d'une meilleure performance opérationnelle. Il n'en faut pas moins pour répondre à la multiplicité des demandes, au niveau d'aléas élevés et à la variabilité de la fréquentation qui font d'Altigo une exploitation d'exception à l'image de nos vallées d'altitude. Pour les usagers, l'offre sera plus lisible, plus accessible et plus fiable. La réponse commerciale sera plus rapide et plus claire. Les autocars et bus véhiculeront une image alpine, dynamique et uniforme sur les 13 communes.

Le groupe Resalp a remporté cette DSP pour le transport de personnes, la partie billettique et information voyageurs a été remportée par une plateforme de logiciels connectés. Nous collaborerons avec ce prestataire pour que le service rendu soit à la hauteur des enjeux.

Après trois années difficiles depuis l'hiver Covid, la hausse des matières premières et de l'énergie, cette victoire est une opportunité d'activité pour notre entreprise et nos collaborateurs. Les négociations préalables à ce contrat garantissent un pilotage financier compétitif pour les comptes publics.

Face au réchauffement climatique, nous tiendrons le cap environnemental pour qu'Altigo soit un moteur de la transition énergétique.

Resalp œuvre au fonctionnement du territoire depuis 35 ans, nous sommes fiers de pouvoir écrire la suite de l'histoire au côté de la CCB et de son Président Arnaud Murgia ».

Navettes Clarée

Historique

1998

La question des flux et du stationnement se pose en Haute-Clarée

2003

Mise en place de la navette par la Communauté de Communes du Briançonnais en coordination avec le département et la commune dans le cadre de la démarche de labellisation Grand Site (OGS)

2017

Reprise du service par la Communauté de Communes du Briançonnais

2021

Renforcement du service de navettes complété par un travail de la commune pour repenser les flux touristiques

Nouveauté 2023

Des évolutions à venir avec la mise en place d'une navette depuis Briançon en correspondance avec les navettes de la Haute-Clarée



Organisation du service

Durée de fonctionnement du service :
40 jours en été.

- Des navettes en rotations constantes de 07h45 à 19h25 avec :
 - 1 navette Hybride gratuite de 63 places entre Roubion et Ville-Haute.
 - 10 navettes de 20 places entre Ville-Haute et Laval.
- 1 fermeture de route de 08h30 à 18h00 avec :
 - 1 pré-filtrage des véhicules au Roubion pour réguler le trafic routier dans Névache.
 - 1 barrière automatique filtrant l'accès en Haute-Vallée.
- 1 parking unique gratuit au niveau du Roubion avec un accueil commercial et touristique en lien avec l'Office de Tourisme des Hautes-Vallées et la commune de Névache.

En 2022

- La commune de Névache a rendu payant le parking à Laval.
- La Communauté de Communes du Briançonnais a également créé des pass 2 jours et 7 jours pour que les visiteurs puissent utiliser les services de navettes de manière illimitée.
- L'accent a été mis sur l'amélioration de l'accueil client avec plusieurs éléments réalisés :
 - Au niveau du parking de Roubion, en plus du point de vente des titres pour les navettes, un point d'accueil de l'Office du Tourisme est ouvert le matin. En complément du personnel mandaté par Resalp et l'Office de Tourisme, la commune a affecté 2 personnes pour aider les visiteurs à se stationner et donner les premiers renseignements touristiques ou pratiques.
 - La signalétique visuelle a également été améliorée. La Communauté de Communes





du Briançonnais a mis en place des panneaux explicatifs dans la file d'attente à Ville-Haute afin de mieux informer les visiteurs sur la faune, la flore, le site naturel de la Clarée et sur le fonctionnement de la navette.

Fréquentation & coût 2022

- Coût du service : 306 160 € TTC
- Fréquentation : environ 50 000 voyageurs
- Recettes usagers : 137 439 €
- Déficit d'exploitation : 168 721 €
(supporté par la Communauté de Communes du Briançonnais et le CD 05)
- 42 000 trajets en voiture ont été évités.

Perspectives 2023

- Service intégré au réseau ALTIGO dès l'été 2023
- Mise en place d'un service entre Briançon et Névache en correspondance avec les navettes de la Clarée, 7 allers-retours par jour avec des arrêts desservant toute la vallée de la Clarée.
- Mise en place d'une billetterie avec achat des abonnements en ligne et possibilité de paiement par carte bancaire pour les tickets unitaires.
- Des réflexions à poursuivre avec la commune concernant le stationnement et l'accès en Haute-Vallée.

Navettes

Vallée Étroite



L'organisation du service

Durée de fonctionnement du service :
51 jours en été.

- 2 navettes de 8 places avec un départ toutes les 30 min de 09h00 à 13h00 – 14h30 à 18h00.
- Pas de fermeture de route, mais une incitation auprès des Français et des Italiens à se garer au pont des granges sur la commune de Bardonecchia.
- Pass journée à 2€.
- Parking en vallée étroite à 3 € (compétence communale).
- La définition du service est réalisée en étroite collaboration entre la Communauté de Communes du Briançonnais, les communes de Bardonecchia et de Névache.

Fréquentation & coût 2022

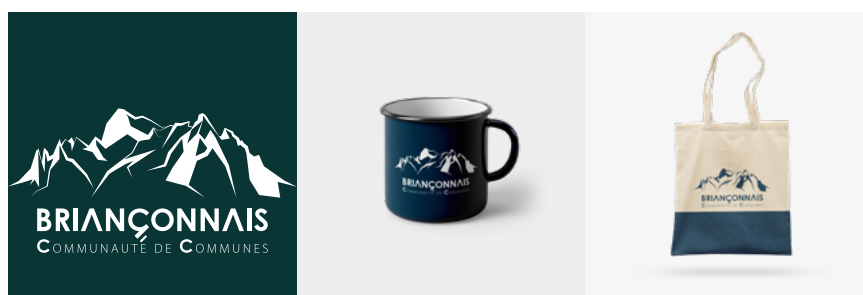
- Coût du service : 11 000 €
(service payé à hauteur de 8500 € par la Communauté de Communes du Briançonnais et 2500 € par la commune de Bardonecchia).
- Fréquentation : environ 3000 voyageurs

Perspectives 2023

- Un travail est en cours entre Bardonecchia, Névache et la Communauté de Communes du Briançonnais pour améliorer encore le service en 2023.

Nouveau logo

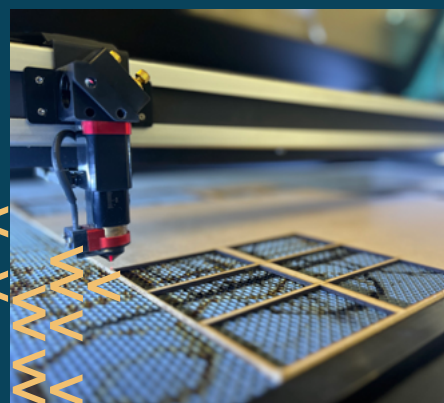
Nouvelle année, nouvelle identité



Votre nouveau CIMELAB



Informations
et fonctionnement sur
www.cimelab.fr



« Vous avez dit Fablab ? »

Un fablab est un atelier partagé mettant à disposition des outils de fabrication pouvant être assistés par ordinateur. Basés sur les principes d'ouverture et de collaboration, les fablabs s'appuient sur des machines de fabrication numérique et des réseaux qui permettent de s'échanger des fichiers dans le monde entier. Un objet peut donc être conçu dans un fablab, fabriqué dans un autre et amélioré dans un troisième.

« A qui s'adresse le Fablab ? » A TOUS !

« Quels sont les objectifs ? »

- Permettre l'acquisition de nouvelles compétences numériques,
- Démocratiser les techniques de fabrication numérique,
- Rendre accessible les outils de modélisation 3D,
- Faciliter la créativité et simplifier l'accès à l'innovation.

Où se situe votre CIMELAB ?

Un premier espace à Altipolis
→ Machines « professionnelles »

Un second espace dans les locaux de l'association « Au Coin du jeu » situés à la Maison de la Jeunesse au 23bis av. de la République à Briançon
→ Machines « grand public »

Financements : PITer Coeur des Alpes, Fondation Orange

F.S.S.T

Fonds de Soutien et de Solidarité
Territoriale Communautaire

La Communauté de Communes du Briançonnais continue
d'aider ses communes avec plus de 2,1 Millions d'euros
d'aides attribuées au titre du FSST en 2021 et 2022.

Montants des projets
des communes 2021/2022

Briançon	413 136,00 €
Cervières	156 156,46 €
La Grave	152 850,00 €
La Salle-Les-Alpes	401 566,27 €
Le Monêtier-Les-Bains	92 673,12 €
Montgenèvre	212 100,48 €
Névache	44 472,39 €
Puy-Saint-André	34 262,40 €
Puy-Saint-Pierre	66 109,63 €
Saint-Chaffrey	173 535,27 €
Val-des-Prés	83 087,50 €
Villar-d'Arène	161 594,80 €
Villard-Saint-Pancrace	170 618,05 €

2 162 162,37 €

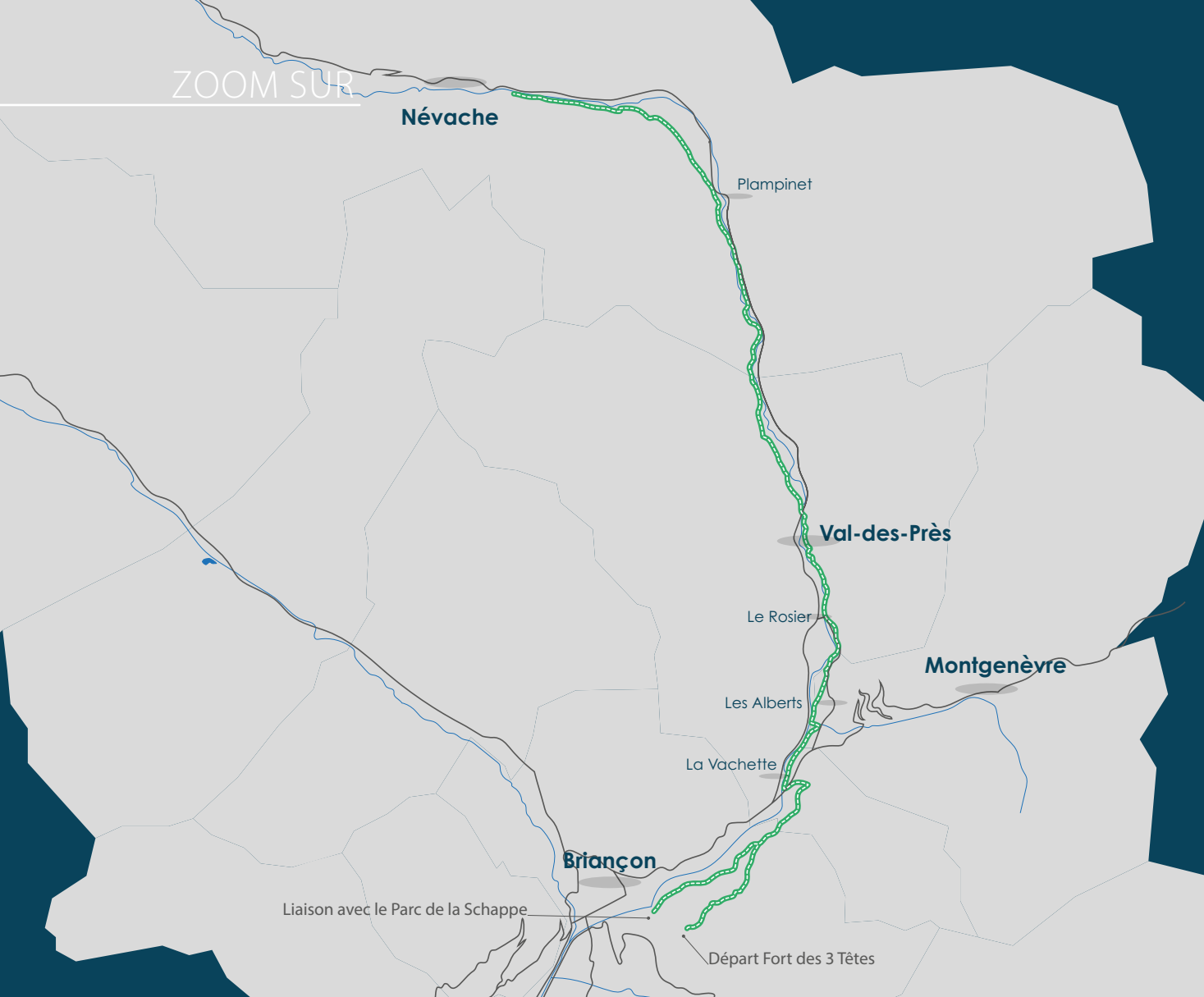
Total
du Fonds de Soutien et de Solidarité
Territorial (FSST)
au 31/12/2022

2

millions
d'euros
pour les communes



ZOOM SUR



Via Clarée

Un projet enfin concret !

En mars, les élus communautaires voteront une Convention de Maîtrise d'Ouvrage unique, par laquelle les communes de Briançon, Val-des-Près, Montgenèvre et Névache autorisent la CCB à prendre toute sa part dans ce projet important pour le territoire.

Concrètement, la Via Clarée, c'est un itinéraire de mobilité douce qui se veut familial et accessible à tous, entre le Parc de la Schappe et Névache. L'objectif de la CCB est ainsi, sur la base des pistes existantes, de structurer, tronçon par tronçon, un itinéraire unique, attendu par les habitants et visiteurs qui sont nombreux à s'aventurer d'ores et déjà le long de la Clarée.

Dès 2023, nous prévoyons de débiter les premiers travaux sur les parcelles publiques et lançons les études de manière globale sur tout le tracé, avec l'objectif, d'ici quelques années, de bénéficier enfin de cette voie de mobilité douce qui nous permettra de contempler la beauté de la vallée de la Clarée, sur un itinéraire en site propre.



Médiathèque



La Médiathèque, espace culturel de vie et de rencontre de la Communauté de Communes, vous accueille du mardi au samedi.

L'inscription à la Médiathèque est gratuite pour tous ! Pour vous inscrire, il vous suffira de remplir une fiche d'inscription et de nous présenter votre carte d'identité. Nous vous remettons alors une carte de lecteur nominative.

Être adhérent vous permettra d'emprunter des documents et d'accéder aux différents services numériques.

Nombre de documents empruntables :

10 livres / 5 revues / 5 CD / 3 DVD pour 4 semaines.

Espace numérique :

Des postes informatiques sont disponibles pour les abonnés.

Abonnez-vous à la newsletter pour recevoir les dernières infos et nouveautés !

Retrouvez toutes les bibliothèques de votre territoire

Briançon

28 Av. du 159e RIA

Puy-Saint-André

À côté de la mairie

Cervières

Foyer ski de fond - étage 1

Saint-Chaffrey

À côté de l'école

La Grave

Au-dessus de la crèche

Val-des-Prés (La Vachette)

Point Info Tourisme - étage 1

La Salle-Les-Alpes

Centre Pré-Long - étage 1

Villar-d'Arène

Derrière la mairie

Le Monêtier-Les-Bains

Mairie - étage 2

Villard-Saint-Pancrace

Derrière la mairie

Conservatoire du Briançonnais



Le Conservatoire à rayonnement intercommunal du Briançonnais, labellisé par le Ministère de la Culture, est ouvert à tous, dès 4 ans.

Un large éventail de disciplines sont enseignées allant de l'éveil & initiation à la musique, la danse ou encore le théâtre. Informations, activités et nouveautés sur

www.ccbrianconnais.fr



PROLONGER, SE DÉTENDRE, RENCONTRER, S'INSCRIRE, EMPRUNTER, RÉSERVER



Projet social

Le 8 décembre 2022, au terme de la réunion de ses administrateurs, la Caisse Commune de Sécurité Sociale a officiellement agréé le Projet de Centre Social Intercommunal porté par la Communauté de Communes du Briançonnais.

Le Centre Social Intercommunal s'est construit autour des 4 orientations suivantes :

- 1/ Une veille sociale professionnalisée
- 2/ Un lieu identifié et connu de tous
- 3/ Un acteur majeur de l'animation du territoire
- 4/ L'accessibilité garantie à tous

Même si le « siège » du Centre Social Intercommunal est situé au 35 rue Pasteur à Briançon, l'objectif est qu'une diffusion des actions se réalisent sur tout le territoire de la CCB.

Qu'en est-il des activités lancées à la rentrée de septembre 2022 ?

Toutes les activités proposées par les associations perdurent jusqu'en juin 2023. Les services tels que l'ALSH, le CLAS, le PAEJ sont repris par le service intercommunal.

Qu'en est-il des tarifs ?

Tous les tarifs sont maintenus jusqu'en juin 2023.

Et pour le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) ?

Depuis le 2 janvier 2023, la Communauté de Communes du Briançonnais s'attache à garantir une continuité de service s'agissant également du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS), programme s'adressant spécifiquement aux enfants scolarisés de la classe de CP au collège et ne disposant pas dans leur environnement familial et social de toutes les conditions nécessaires pour s'épanouir et réussir à l'école.

Les actions conduites dans le cadre du CLAS ont lieu en dehors du temps scolaire, dans des espaces adaptés, et en complémentarité avec l'école. Elles sont centrées sur l'aide méthodologique au travail scolaire en petits groupes (8 à 12 enfants maximum) et sur les apports culturels nécessaires à la réussite scolaire des enfants.

Chaque groupe d'enfants est encadré par 2 intervenants professionnels et/ou bénévoles. Les parents doivent être associés aux actions, dans un souci de faciliter la compréhension du système scolaire et leur permettre ainsi une plus grande implication dans le suivi de la scolarité de leurs enfants.



APPEL À BÉNÉVOLES
**ACCOMPAGNEMENT
SCOLAIRE**

Un ou plusieurs soirs par semaine,
en binôme avec un animateur professionnel,
venez aider les 6-15 ans dans leur apprentissage !

QUAND ?

lundi - mardi - jeudi - vendredi
de 16h30 à 18h30

OÙ ?

Au 35 Rue Pasteur

COMMENT ?

04 92 21 25 76

csi@ccbrianconnais.fr

www.ccbrianconnais.fr





Arnaud Murgia
Président de la CCB

« Je m'étais engagé à prendre ce dossier à bras le corps aux côtés de Madame Elisa FAURE, Conseillère Communautaire en charge spécifiquement de ce dossier. En seulement 2 ans, nous sommes arrivés à créer ce tout nouveau Centre Social Intercommunal du Briançonnais.

Je tiens également à préciser que l'ensemble du personnel de la MJC a été reçu à deux reprises courant novembre et décembre afin d'échanger individuellement sur les fiches de postes qui leur étaient proposées. Il va de soi que celles et ceux qui candidateront sur ces bases seront bel et bien prioritaires sur les modalités de recrutement ».



Élis FAURE
Conseillère Communautaire

« La continuité de service sera assurée avec un maintien des activités proposées par les associations et par le Ciné d'Art & d'Essai, selon la tarification actuelle, et ce jusqu'en juin 2023. Les animations et l'encadrement sur les vacances de juillet-août 2023 seront également maintenues.

Le déploiement du Centre Social Intercommunal sera quant à lui totalement effectif pour la rentrée de septembre 2023 sur les 13 communes de la Communauté de Communes, avec un projet clairement défini et construit selon les attentes des habitants du briançonnais ».

Eden studio

Votre cinéma d'art et essai



Classé art et essai par le Centre National du Cinéma et de l'Image animée, le cinéma Eden Studio obtient depuis de nombreuses années les trois labels possibles : Jeune Public, Recherche et Découverte, Patrimoine et Répertoire. Ainsi, programmeurs et projectionnistes de cette salle, quotidiennement, cherchent à vous proposer le meilleur du cinéma, en collaboration avec l'ensemble des acteurs professionnels du secteur ainsi que les associations et bénévoles amoureux des images en mouvement. Toute l'année, elle vous offre un programme et des animations riches et variées, qui s'adressent à tous les publics et tous les âges.

JEUNE PUBLIC

Courts métrages animés adaptés aux tout-petits (avec animation et ateliers parfois) en passant par les animés japonais les plus pointus, ainsi qu'une éducation à l'image à travers le dispositif « École et cinéma ».

PUBLIC ADOLESCENT

L'Eden Studio vous offre une programmation annuelle ouverte à tous, s'attachant à explorer les mutations de notre société et ses questions brûlantes, ainsi qu'un travail avec les collégiens et lycéens à travers différents dispositifs (Prix Jean Renoir, Collège et lycéens au cinéma, Culture d'internes...).

PUBLIC ADULTE

En plus d'une programmation quotidienne de films art et essai en version originale choisis avec passion (fictions comme documentaires), le cinéma propose régulièrement des soirées ciné-débats, des rendez-vous avec des cinéastes, des retransmissions d'opéras, de ballets, de pièces de théâtre...

Retrouvez toutes les informations et les programmations sur www.cinema-edenstudio.com

edenstudiobriancon



Assainissement collectif

Votre collectivité s'engage dans une démarche écologique avec le raccordement du secteur d'altitude de l'Aravet au réseau d'assainissement collectif.

Le secteur de l'Aravet, sur le domaine skiable de Serre Chevalier, compte deux établissements de restauration. Ces deux restaurants d'une capacité importante étaient jusqu'à présent dotés d'un système d'assainissement non collectif. Ces systèmes de traitement étaient obsolètes et pouvaient engendrer des nuisances olfactives en période de forte affluence.

A ce titre, la Communauté de Communes du Briançonnais a décidé de réaliser une extension du réseau public d'assainissement afin de raccorder ces deux restaurants. **Ces travaux ont aussi permis d'anticiper le raccordement de futures toilettes publiques sur ce secteur pour les usagers du domaine skiable.**

L'entreprise Weiler a été mandatée par la collectivité pour créer un réseau neuf entre les secteurs de l'Aravet (La Salles-Alpes) et Serre-Ratier (Saint-Chaffrey). Le réseau existant entre Serre-Ratier et Chantemerle avait été préalablement inspecté afin de lever d'éventuels désordres et ainsi optimiser le fonctionnement du réseau existant.

Cette opération s'est déroulée entre les mois de septembre et novembre 2022 et va bénéficier des participations financières de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et du Département des Hautes-Alpes.

121 761,70 €

Montant total des travaux

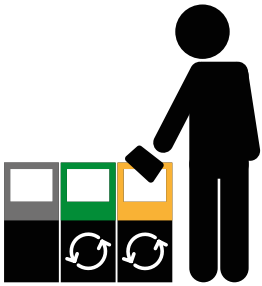
- Création du réseau neuf
- Réparations sur le réseau existant

150 108,20 €

Total opération

- Maîtrise d'œuvre
- Topo
- Essais

Montagne Propre



La Communauté de Communes du Briançonnais (CCB) et les gestionnaires d'espaces du Briançonnais, en partenariat avec Citeo et l'ADEME, s'engagent pour une « MONTAGNE PROPRE ».

Ce projet, lauréat d'un Appel à Manifestation d'Intérêt « Tri Hors foyer », intègre la mise en place de dispositifs et un programme de sensibilisation au geste de tri. Dès février 2023, les solutions de ce dispositif seront expérimentées et les 3 stations de ski de la Communauté de Communes du Briançonnais seront les 3 premières stations de ski françaises équipées et engagées dans ce programme.

« MONTAGNE PROPRE » vise à sensibiliser, à l'échelle globale du Briançonnais, tous les usagers des espaces naturels de montagne. Pour inciter aux bonnes pratiques, notamment à ramener les déchets et à développer le geste de tri dans les parcs et les stations du territoire ; l'expérimentation mise sur le déploiement de points de tri de proximité, couplé à une campagne de communication. Ainsi, le projet propose 42 nouveaux dispositifs de tri, qui regroupent, chacun, le tri des emballages, des papiers et des déchets résiduels. Adaptés aux lieux de consommation nomade, ils seront installés dans les parcs multi-activités de La Schappe, du Colombier, du Pontillas et sur les fronts de neige et les principales gares de remontées mécaniques des domaines skiables.

Ces dispositifs sont accompagnés d'une communication portée à l'échelle du territoire sous la charte « MONTAGNE PROPRE ». Plus de 100 panneaux permettent via un flashcode, d'accéder simplement au rappel des consignes de tri et à la localisation de l'ensemble des points de tri de proximité et du territoire. Ils seront notamment implantés dans des espaces naturels ne permettant pas la gestion de dispositifs de tri, mais concernés par une fréquentation importante : aires de pique-nique, belvédères, départs et sentiers de randonnées, etc...

Grâce à cette démarche, qui participe à la préservation des espaces naturels, la CCB fédère toutes les parties prenantes et mobilise ses partenaires. C'est en ce sens que participent les gestionnaires d'espaces autour de ce projet, que sont les communes, les exploitants des 3 stations de ski : Serre Chevalier Vallée Briançon, Montgenèvre et La Grave La Meije ; mais aussi l'ensemble des sociaux-professionnels du Briançonnais.

Des points de tri adaptés à la montagne

Ajustés au plus près des besoins des usagers sur ces lieux de consommation dite « nomade » ; comme à l'intégration paysagère, y compris en contexte neigeux, les nouveaux dispositifs de tri ont fait l'objet d'une conception particulière.

La signalétique pour repérer le dispositif, ainsi que les consignes de tri ont elles aussi été réalisées en tenant compte des parcours visiteurs, et des déchets identifiés comme étant les plus représentatifs en s'appuyant sur les caractérisations du contenu des anciennes corbeilles d'ordures ménagères en période de forte affluence.

Ce projet s'inscrit dans une démarche cohérente et harmonisée à l'échelle du territoire ; sur les 3 stations de ski et les parcs et jardins. L'objectif est de créer un réflexe d'écogeste des citoyens au quotidien, en toute circonstance, au moyen d'une même logique de tri : à l'intérieur du logement, sur le point de collecte dans la rue et dans les espaces extérieurs.



CITEO

Les chiffres clés du projet

- ➔ 107 490 € Budget 50 % CITEO / 30 % ADEME
- ➔ 42 bornes de tri
- ➔ 100 panneaux « Montagne Propre »
- ➔ 3 stations de ski alpin du Briançonnais équipées ainsi que les plus grands parcs / jardins des communes faisant l'objet de gestion de corbeilles
- ➔ 1 campagne de communication
- ➔ 1 objectif de valorisation de 80 tonnes annuelles supplémentaires de déchets recyclables captés par le projet, avec effet d'entraînement sur les logements de la population de passage

REPRÉSENTE
TON TERRITOIRE

CONCOURS PHOTO

THÈME

« PHOTO REPRÉSENTATIVE DE MON TERRITOIRE »

Libre à chacun de s'exprimer
au travers de points de vue originaux
mais avec une toile de fond nettement
identifiable et en mode portrait.

PHOTO GAGNANTE

Publiée en page 2
du prochain magazine
de la CCB.

ENVOI DES CLICHÉS JUSQU'AU 1^{er} JUILLET 2023

Règlement du concours sur
www.ccbrianconnais.fr





Tribune

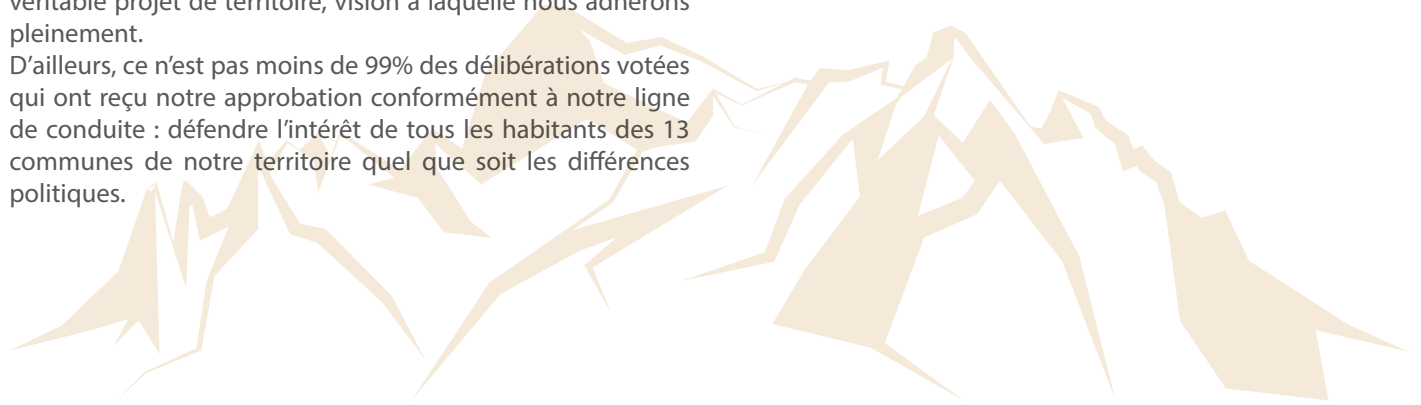
Pour se rapprocher des citoyens, le travail complexe réalisé au niveau intercommunal nécessite d'être mieux expliqué. Cela passe par la diffusion d'une information complète et régulière auprès de tous les habitants à laquelle ne peut pas se substituer une communication digitale. La parution de seulement deux numéros du CCB Infos à mi-mandat apparaît donc insuffisante pour bien rendre compte des décisions prises.

Cela passe également par la transmission des documents préparatoires aux réunions qui nous parviennent trop souvent tardivement, ce qui ne permet pas toujours un travail constructif ni une consultation préalable de nos conseils municipaux. C'est pourquoi, nous réaffirmons notre volonté que l'ensemble des 13 communes puissent être à nouveau représentées au bureau exécutif de la CCB.

Parmi les décisions prises cette année, nous souhaitons revenir sur la prise de compétence mobilité. Nous soutenons sans retenue cette décision importante pour votre vie quotidienne. Importante par le développement de l'offre et l'amélioration du service, par la proximité et l'unicité de l'opérateur le rendant plus lisible, par la mise en place d'une billetterie simple. Importante pour le climat par la réduction des émissions de CO2 que le changement des véhicules doit permettre. Importante enfin par la nature du projet qui en fait un véritable projet de territoire, vision à laquelle nous adhérons pleinement.

D'ailleurs, ce n'est pas moins de 99% des délibérations votées qui ont reçu notre approbation conformément à notre ligne de conduite : défendre l'intérêt de tous les habitants des 13 communes de notre territoire quel que soit les différences politiques.

Thierry AIMARD, *Maire de Val-des-Près*
Claudien CHRETIEN, *Maire de Névache*
Vincent FAUBERT, *Maire de Puy-Saint-Pierre*
Sébastien FINE, *Maire de Villard-Saint-Pancrace*





BRIANÇONNAIS

COMMUNAUTE DE COMMUNES



www.ccbrianconnais.fr

